

**COMITE SYNDICAL**

**REUNION DU JEUDI 7 FEVRIER 2013**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1<sup>er</sup> Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2<sup>ème</sup> Vice Président), Monsieur Georges-André PASTOR (Titulaire), Monsieur Emmanuel MOULIN (Titulaire), Monsieur Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Monsieur Alain PARMENTIER (Titulaire), Monsieur Bernard ROUSSET (Titulaire), Monsieur Grégory JOSEPH (Titulaire), Monsieur Victor LOPEZ (Suppléant), Monsieur Yves LECAUDEY (Titulaire), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Pierre GASNAULT (Suppléant), Monsieur Jean Michel LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jacky LAPORTE (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Monsieur Walter GRUBER (Suppléant).

DÉLIBÉRATION N°20130207\_005

**Reprise anticipée des résultats 2012  
Budget annexe « aménagement numérique du territoire »**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20130207\_005**  
**Reprise anticipée des résultats 2012**  
**Budget annexe « aménagement numérique du territoire »**

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Toutefois l'instruction comptable M4 a prévu la possibilité, sous réserve d'une délibération du Comité Syndical, de reprendre les résultats de l'exercice N -1 dès le vote du Budget Primitif. En effet, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif.

La reprise anticipée doit être justifiée par :

1. une balance,
2. un tableau des résultats de l'exécution du budget,
3. l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

L'instruction comptable précise que, lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, seule peut être reprise par anticipation la partie excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser au 31 décembre 2012.

Elle ajoute que cette reprise porte obligatoirement sur la totalité de l'excédent du fonctionnement disponible estimé.

**CONSIDÉRANT** la clôture des comptes du Syndicat Mixte effectuée fin décembre 2012 en accord avec le Payeur Départemental,

**CONSIDÉRANT** la fiche de calcul du résultat de l'exécution 2012 du Budget annexe visée par le Payeur Départemental jointe à cette délibération,

**CONSIDÉRANT** l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2012 joint à cette délibération,

**CONSIDÉRANT** que la fiche de calcul fait apparaître un déficit de la section d'exploitation et un excédent de la section d'investissement, il est proposé de reprendre par anticipation au Budget Primitif 2013, les résultats 2012 comme suit :

- Déficit de fonctionnement (article 002 D) : 1 211 530,67 euros
- Excédent d'investissement (article 001 R) : 9 232 371,25 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs:

- de bien vouloir approuver la reprise anticipée des résultats 2012 du Budget annexe «aménagement numérique du territoire» telle que présentée ci-dessus.

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20130207\_005**  
**Reprise anticipée des résultats 2012**  
**Budget annexe « aménagement numérique du territoire »**

Adopté à l'unanimité,  
 Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

**Détail du vote plural**

	<b>Délégués Conseil Général</b> 5,25 voix / délégué	<b>Délégués EPCI</b> 1 voix / délégué	<b>TOTAL</b>
<b>Membres présents</b>	4	21	<b>25</b>
<b>Suffrages exprimés</b>	21	21	<b>42</b>
<b>Votes pour</b>	21	21	<b>42</b>
<b>Votes contre</b>	0	0	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	0	0	<b>0</b>

La Présidente de séance

*Annexe 1: fiche de calcul du résultat prévisionnel - Résultats budgétaires Hélios*

*Annexe 2: état des restes à réaliser au 31 décembre 2012*

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
 Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

## FICHE DE CALCUL DU RESULTAT PREVISIONNEL 2012 DU BUDGET ANNEXE «aménagement numérique du territoire»

Cette fiche est établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget principal visé par le comptable indiquant les restes à réaliser au 31 décembre 2012.

Ces résultats 2012 du budget annexe feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2013 lors du Comité Syndical du 7 février 2013.

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	3 935 545,71	3 094 386,09	7 029 931,80
Recettes	2 707 762,11	2 617 263,00	5 325 025,11
Résultat de l'exercice	-1 227 783,60	-477 123,09	-1 704 906,69
Résultat reporté	16 252,93	9 709 494,34	9 725 747,27
Résultat de clôture	-1 211 530,67	9 232 371,25	8 020 840,58
RAR dépenses	0,00	257 642,27	257 642,27
RAR recettes	841 000,00	0,00	841 000,00
Solde des RAR	841 000,00	-257 642,27	583 357,73
Résultat de clôture corrigé des RAR	-370 530,67	8 974 728,98	8 604 198,31

Bordeaux, le 10 janvier 2013

le Payeur Départemental

du Syndicat Mixte Gironde Numérique

La Présidente

Anne-Marie KEISER

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

## 00901 – AMENAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

<i>RECETTES</i>	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
Prévisions budgétaires totales (a)	13 432 841,34	5 426 734,93	18 859 576,27
Titres de recettes émis (b)	2 617 263,00	2 707 762,11	5 325 025,11
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	2 617 263,00	2 707 762,11	5 325 025,11
<b><i>DÉPENSES</i></b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 432 841,34	5 426 734,93	18 859 576,27
Mandats émis (f)	3 094 386,09	3 935 545,71	7 029 931,80
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	3 094 386,09	3 935 545,71	7 029 931,80
<b><i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i></b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	477 123,09	1 227 783,60	1 704 906,69

## 00901 - AMENAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE

### RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Envoyé en préfecture le 14/02/2013  
 Reçu en préfecture le 14/02/2013  
 Affiché le

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMENAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE					
Investissement	9 709 494,34	0,00	-477 123,09	0,00	9 232 371,25
Fonctionnement	16 252,93	0,00	-1 227 783,60	0,00	-1 211 530,67
Sous-Total	9 725 747,27	0,00	-1 704 906,69	0,00	8 020 840,58
TOTAL III	9 725 747,27	0,00	-1 704 906,69	0,00	8 020 840,58
TOTAL I + II + III	9 725 747,27	0,00	-1 704 906,69	0,00	8 020 840,58

# ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : Syndicat Mixte Gironde Numérique

Budget : Aménagement numérique du territoire

2012

Envoyé en préfecture le 14/02/2013

Reçu en préfecture le 14/02/2013

Afficher

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
6675 - Dettes afférentes aux PPP		9 228 556,34 €	0,00 €	0,00 €
2151 - Installations complexes spécialisées		25 000,00 €	21 044,81 €	0,00 €
2188 - Matériel de bureau et matériel informatique		10 000,00 €	4 984,55 €	0,00 €
2350 - Part investissement PPP		2 935 000,00 €	1 916 978,94 €	257 642,27 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>12 198 556,34 €</b>	<b>1 943 008,30 €</b>	<b>257 642,27 €</b>

La Présidente  
de Gironde Numérique



Anne-Mario KHESLER

# ETAT DES RESTES A REALISER EN FONCTIONNEMENT

## EN RECETTE

Collectivité : **Syndicat Mixte Gironde Numérique**

Budget : Aménagement numérique du territoire

2012

**Compte**

	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	16 252,93 €	0,00 €	0,00 €
206 - Prestations de services	1 341 197,00 €	1 041 384,32 €	0,00 €
24 - Subventions d'exploitation	2 835 000,00 €	515 000,00 €	841 000,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>4 192 449,93 €</b>	<b>1 556 384,32 €</b>	<b>841 000,00 €</b>

La Présidente  
de Girofide Numérique



Anne-Marie KEISER